

Le Centre Historique Minier de Lewarde :
une histoire du Bassin minier, de l'industrialisation au Patrimoine mondial
Documents complémentaires

1. Historique du Centre Historique Minier

1911 : Creusement du puits n°1 pour permettre l'aérage des travaux réalisés à partir de la fosse Vuillemin (située à quelques kilomètres)
1926 : début des travaux devant permettre l'établissement d'une fosse à Lewarde (creusement d'un second puits, raccordement au réseau de Chemin de fer, construction des chevalements, d'un château d'eau, des différents bâtiments de jour...)
1931 : début de l'extraction : 18 634 tonnes nettes sur l'année
1931-1971 : exploitation du gisement. Un total de 8 millions de tonnes est extrait : un résultat « médiocre », qui s'explique par la faiblesse du gisement. En-deçà du dernier niveau (- 479m) subsistent de faibles réserves, dont l'exploitation aurait demandé de lourds investissements
Juillet 1971 : arrêt de l'exploitation
Début 1972 : les puits sont remblayés, la fosse laissée à l'abandon, sans surveillance
Novembre 1973 : le Conseil d'administration des HBNPC approuve une proposition du secrétaire général Alexis Destruys de transformer la fosse Delloye en un Centre Historique Minier, pour y conserver documents et objets en lien avec l'industrie minière.
1982 : les HBNPC transfèrent la propriété et la gestion du CHM à une Association du Centre Historique Minier, dont les membres fondateurs sont : les Préfets du Nord et du Pas-de-Calais [représentant l'État], le Conseil économique et social du Nord-Pas-de-Calais, le Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, les Conseils généraux du Nord et du Pas-de-Calais, l'Association des communes minières, la commune de Lewarde et les HBNPC.
1984 : ouverture au public
2009 : classement des bâtiments aux Monuments historiques
2012 : inscription du Bassin minier sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.
2016 : le CHM change de statut ; il cesse d'être une Association pour devenir un Établissement public de coopération culturelle, dont les membres fondateurs sont l'État, le Conseil Régional Nord-Pas de Calais, la Communauté d'Agglomération du Douaisis et la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent.

Source : Documents des HBNPC, Archives du CHM, fonds 3W1

2. L'ambition première : rassembler et conserver le patrimoine de l'entreprise

« Les Services sont invités à se rapprocher de M. Brun, chef du Service documentation, responsable du Centre Historique Minier, pour lui signaler les :

- livres – rapports – manuscrits – films
- cartes – plan – panneaux muraux
- maquettes – œuvres d'art
- vaisselle – mobilier
- outils – machines spécifiques
- vêtements – médailles – drapeaux
- échantillons géologiques etc...

Disponibles dès maintenant, en vue d'assurer leur transfert, soit à Douai, soit à la fosse Delloye [de Lewarde]. »

Alexis Destruys, Secrétaire général des HBNPC, Note de service du 20 novembre 1973.
Archives du CHM de Lewarde, fonds 3W1.

3. Une démarche mémorielle ?

« Avant qu'il ne soit trop tard, il faut doter le Douaisis d'un musée de la mine »

« L'évolution est inéluctable et dans quelques années, non seulement on ne tirera plus de charbon du sous-sol du Douaisis, mais le paysage lui-même, modelé par près de deux siècles d'exploitation minière, sera transformé. Il ne restera plus de puits de mine avec ses chevalements si particuliers et les terrils eux-mêmes, actuelles images de marque de la région auront disparu, les uns ayant été utilisés comme matériau de remblai, les autres étant équipés en zones de loisirs et de détente. « C'est heureux » diront certains et le Douaisis n'aura rien perdu en présentant un aspect plus agréable et verdoyant. Certes, loin de nous la pensée de regretter d'un point de vue esthétique la disparition de ces constructions dont certaines sont fort disgracieuses ; mais, cela étant, que restera-t-il, pour les générations futures, de ces deux siècles d'activité qui firent la richesse de la région ? Comment expliquerons-nous à nos enfants, dans une vingtaine d'années, ce qu'était une fosse ? Comment pourront-ils imaginer la mine avec son carreau, ses molettes et ses berlines ?

Pour cela il ne faut pas attendre que le dernier chevalement ait été démantelé pour s'aviser que nous n'avons plus aucun souvenir de cette période [...]. N'y a-t-il pas en effet le risque que la masse d'archives, de photos, de films, de plans de fossiles et de matériels soit dispersée dans d'autres régions plus avisées que la nôtre et qui les garderont jalousement dans un musée alors que nous-mêmes ne posséderons même pas un musée de la Mine. »

Article non signé publié dans *La Voix du Nord*, 7-8 novembre 1971.

4. De nombreux acteurs

« Les Houillères du Bassin du Nord-Pas-de-Calais ont rassemblé, sur le site de la fosse Delloye, à Lewarde, une importante collection de matériels, d'équipements et de documents, constituant ce qu'on appelle pour l'instant le Centre Historique Minier. Il faut envisager à court terme les aménagements à faire dans les bâtiments et la présentation des collections afin de permettre l'ouverture au public. Il faut aussi étudier les conditions financières dans lesquelles seront assurées entretien et gestion. [...]

M. Soulard, Conservateur du Conservatoire National des arts et Métiers, est venu à Lewarde le 1er décembre. Les conclusions de sa visite ont été les suivantes :

- les collections rassemblées sont d'un intérêt considérable. Il n'en existe pas d'analogues en France.
- aucune aide financière n'est accordée par l'Etat à quelque musée industriel que ce soit. Aussi n'y a-t-il pratiquement aucun musée industriel ouvert en France, alors que dans de nombreux pays la fréquentation de tels établissements se chiffre par centaine de milliers de visiteurs.

Deux orientations apparaissent envisageables :

- un musée de niveau national, dont l'objet pourrait être étendu, soit à l'ensemble des activités du sous-sol (mines, tunnels, etc...), soit à l'ensemble des problèmes de production d'énergie. [...]
- un musée de niveau régional, et M. Mauroy a annoncé publiquement son intention de créer un vaste « Musée de la Mine » régional, dont les rapports avec le Centre Historique Minier seraient à définir. Cette initiative se situe d'ailleurs dans une perspective un peu confuse : on ne compte plus les communes qui annoncent leur propre musée de la mine, et commencent à rassembler des objets.

Une organisation de ces mouvements spontanés serait possible, et une politique plus cohérente proposée à l'EPR, aux départements et aux communes minières. [...] Nous pourrions par exemple proposer de laisser au niveau communal la mise en place de « salles du souvenir minier », situées par exemple dans les mairies, et auxquelles la seule aide apportée serait le prêt de quelques objets et le don de fac-similé de documents. Au niveau intermédiaire pourraient être envisagés un petit nombre (4 ou 5) de musées plus importants, aidés par les départements et l'EPR, mais qui devraient alors se spécialiser plutôt que de se faire concurrence (musée de la tradition polonaise, musée de la vie du mineur, musée des débuts de l'exploitation, etc...). Au niveau le plus élevé coexisteraient le Centre Historique Minier et, éventuellement, si les musées intermédiaires rassemblés n'en tiennent pas lieu, le musée régional de la mine. Son goût pour les réalisations de prestige risque de faire préférer à M. Mauroy un vaste musée régional plutôt que les musées intermédiaires, alors même que ceux-ci correspondent sans doute plus au goût des gens. »

Archives des HBNPC, note au Préfet de Région, Décembre 1977, conservée au centre de ressources documentaires du CHM de Lewarde, fonds 3W1